

L'industrie critique l'Office européen des brevets



Siemens est l'un des plus gros déposants auprès de l'Office européen des brevets. Source : Matthias Balk/dpa

Une initiative de plusieurs grandes entreprises s'inquiète de la qualité des examens de brevets à l'Office européen des brevets. Selon eux, la vitesse y prime sur la précision. L'Office ne partage pas cet avis.

Les industriels critiquent l'Office européen des brevets (OEB). Une initiative regroupant 21 entreprises s'inquiète de la qualité de l'examen des brevets. "Nous avons l'impression que l'OEB cherche avant tout à traiter le plus grand nombre possible de brevets", déclare Beat Weibel, responsable des brevets chez [Siemens](#), qui a lancé l'initiative Industry Patent Quality Charter (IPQC), lors d'un entretien avec l'agence de presse allemande Deutsche Presse-Agentur. Selon lui, les examinateurs sont soumis à une pression de production toujours plus forte et ne sont donc plus en mesure de procéder à des examens suffisamment approfondis.

"Alors que chez nous, nous constatons que le travail nécessaire pour déposer un brevet est en moyenne toujours

de plus en plus grande, l'OEB doit aller de plus en plus vite", explique Weibel. "Cela nous inquiète, car la qualité de l'examen en pâtit". Certes, l'OEB ne lui fournit pas de chiffres exacts sur le budget temps des examinateurs, dit-il. "Mais si l'on se base sur le nombre d'examineurs et sur le nombre d'heures de travail, on peut dire qu'il s'agit là d'une bonne nouvelle.

Si l'on extrapole le nombre de brevets, on obtient environ une réduction de moitié au cours des dix dernières années".

Jörg Thomaier, responsable des brevets chez Bayer, qui fait également partie de l'IPQC, partage également les préoccupations de Weibel.

"Auparavant, l'OEB était connu pour la longueur de ses examens. Ces dernières années, nous avons l'impression que l'accent est plutôt mis sur la rapidité et que les examens ne sont plus aussi approfondis", dit-il. "Certes, les choses vont maintenant plus vite, mais en contrepartie, le taux de révocation dans la procédure de recours des brevets a augmenté".

Une telle révocation est extrêmement défavorable aux demandeurs de brevets. "Les brevets sont extrêmement importants pour une entreprise comme Bayer", souligne Thomaier. "Ce n'est pas tant la quantité qui compte, mais le fait que je puisse les faire valoir - si nécessaire - et qu'ils ne tombent pas au premier coup de vent d'une révision". Chez le groupe suisse [Roche](#), qui a également adhéré à l'IPQC, on déclare également : "En tant qu'industrie, nous dépendons de brevets fiables. C'est la base des investissements dans notre recherche".

Siemens est l'un des plus grands déposants auprès de l'Office européen des brevets. L'année dernière, le groupe munichois était le sixième déposant auprès de l'OEB et le deuxième parmi les entreprises européennes - derrière Ericsson. Les [Suédois](#) sont également membres de l'IPQC.

"Nous aimerions que les examinateurs aient plus de temps pour accomplir leur tâche, car les brevets deviennent de plus en plus complexes", explique Gabriele Mohsler, vice-présidente du développement des brevets de cette institution. "Dans certains cas, nous avons également constaté que les recherches n'avaient pas été suffisamment approfondies".

Dans l'ensemble, leur évaluation n'est toutefois pas aussi critique : "En principe, je considère que la qualité à l'OEB est bonne. Mais nous ne voulons pas qu'elle baisse et, dans certains domaines, elle pourrait être plus élevée", déclare Mohsler.

Thomaier de Bayer estime lui aussi : "En comparaison mondiale, la qualité de l'OEB n'est pas mauvaise. Mais elle est bien loin de ce qu'elle était autrefois : l'étalon-or clair. Et c'est là que nous voulons revenir en tant qu'industrie". Une solution centrale à ses yeux : plus de personnel. "Pour plus d'inscriptions, il faut aussi plus d'examineurs", souligne-t-il. "En tout cas, pour l'instant, selon notre impression, la capacité n'est pas suffisante".

Interrogé à ce sujet, l'OEB souligne en revanche que la qualité des recherches en matière de brevets est "toujours la priorité absolue". De nombreux pays considèrent son travail "comme une référence mondiale en matière de qualité des brevets". Cela se reflète également dans les enquêtes menées par les "principales revues spécialisées dans la propriété intellectuelle", dans lesquelles l'OEB "occupe toujours la première place parmi les spécialistes des brevets". En revanche, certains des chiffres utilisés par l'IPQC seraient inexacts.

En outre, l'Office des brevets indique qu'il dispose d'un groupe de travail spécifique sur la qualité au sein de son Comité consultatif permanent, composé de 74 membres issus de 40 pays. En octobre dernier, une nouvelle charte de la qualité a été publiée, "dans laquelle notre engagement en faveur de la qualité et de l'excellence à chaque étape de la procédure de délivrance des brevets".